

## »»» édito



Automne à Campanelle

## Une rentrée sous le signe du changement

**T**out enfant a droit à la culture, à l'art, à la connaissance pour développer sa curiosité intellectuelle et son esprit critique.

Le dispositif mis en place en cette rentrée replace l'école au cœur de l'égalité des chances. En proposant des activités périscolaires gratuites aussi variées que des cours d'expression musicale, d'anglais, des ateliers d'arts plastiques et créatifs, du théâtre, du sport, il permet de faire bénéficier les enfants qui n'y auraient pas accès et participe à leur épanouissement.

En réaménageant la traversée du village, nous répondons à la demande des parents d'élèves soucieux de la sécurité de leurs enfants, mais aussi à celle de tous ceux qui aiment à se retrouver sur la place ou le boulodrome ou simplement se promener en toute tranquillité. Ces travaux s'inscrivent dans la continuité de ceux réalisés en 2010 sur la RD3 et s'ils bouleversent nos déplacements et nos habitudes, ils tendent avant tout à améliorer notre cadre de vie.

Je vous remercie pour votre compréhension vis-à-vis des désagréments occasionnés ! Notre village retrouvera très bientôt son calme habituel.

La rentrée, c'était aussi la reprise des activités des associations qui jouent un rôle irremplaçable d'animation de la commune et sont l'expression d'une citoyenneté vivante et active.

Je vous invite à participer à tous les événements conviviaux qui sont programmés et à venir découvrir lors du premier « Week-end des créateurs », le samedi 12 octobre, les œuvres artistiques de quelques passionnés de notre commune !

Régine Ailhaud-Blanc  
Maire de Champtercier

## »»» En bref

### Cérémonie du 11 novembre

La commémoration de l'armistice se déroulera à 11h, au monument au mort, et sera suivie d'un apéritif servi sous le préau de l'école.



### Cours de poterie

Grâce à l'association Arts d'oise, les cours de poterie et de modelage ont repris avec Maryse Bravin le samedi matin pour les enfants, à partir de 5 ans, de 9h30 à 10h45, et pour les plus grands, de 10h45 à 12h. Vous pouvez contacter l'association en laissant vos coordonnées téléphoniques ou votre adresse mail à arts'oise@hotmail.fr ou par téléphone au 06 70 00 96 45

### Foire aux santons

La 31<sup>e</sup> Foire aux santons organisée par Champterroir se déroulera du 30 novembre au 8 décembre. L'inauguration aura lieu le vendredi 30 novembre, à 18h, dans la salle polyvalente Yann Simeoni.



### Concert

Un concert sera donné par le groupe « Croque Notes » dans l'église, le vendredi 6 octobre, à 20h30.

## Plan Local d'Urbanisme de Champtercier Avis d'enquête publique

Le Maire de Champtercier a ordonné l'ouverture de l'enquête publique par arrêté municipal du 4 septembre 2013 sur le projet de Plan Local d'Urbanisme en vue de son approbation par le Conseil municipal. A cet effet, conformément à la procédure, M. Jean-Marie FENOT a été désigné par le président du tribunal administratif de Marseille comme commissaire enquêteur titulaire et Mme Martine BONNET comme commissaire enquêteur

suppléante.

**L'enquête se déroulera à la mairie du 7 octobre au 8 novembre 2013, aux jours et heures habituels d'ouverture pour une durée de 33 jours : le lundi de 8h à 18h30, du mardi au vendredi, de 8h à 12h.**

Le dossier d'enquête publique comprenant les informations environnementales est consultable en mairie.

**Le commissaire enquêteur recevra en mairie les lundi 7 octobre, mardi 15 octobre, mercredi 23 octobre et jeudi**

**31 octobre 2013 ainsi que le vendredi 8 novembre 2013, de 8h à 12h.**

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie.

Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse postale de la Mairie ainsi que par voie électronique

(Objet Enquête publique PLU - A l'attention du Commissaire enquêteur): [mairie@champtercier.fr](mailto:mairie@champtercier.fr)

Des informations pourront être demandées en mairie auprès de M. Georges MARTEL, 1er adjoint délégué à l'Urbanisme.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie, pendant une durée d'un an. A la suite de cette enquête, l'autorité compétente pour prendre la décision d'approbation est le Conseil Municipal.

Toute personne pourra obtenir le dossier de l'enquête publique auprès de la mairie à sa demande et à ses frais, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête. Cette enquête vaut également pour le déclassement de voies communales.



## Travaux en cours dans la commune

**L'aménagement de la traversée du village** est en cours et devrait être terminé fin octobre.

Les entrées sud et nord de l'agglomération vont être réorganisées afin d'améliorer leur lisibilité.

La largeur de la voie va être rétrécie afin de limiter la vitesse des véhicules et de réduire les distances de traversées piétonnes. Les trottoirs existants vont être réaménagés et élargis.

Entre le groupe scolaire et la sortie du village, la voie va être rétrécie au niveau d'un passage piéton central entre le groupe scolaire et le reste du village pour favoriser la diminution des vitesses pratiquées dans cette zone et obtenir une traversée de l'agglomération plus sûre.

Ces travaux d'un montant total de 185 445,78 € ttc sont financés par la commune à hauteur de 48 763,78 €. La somme restante est subventionnée par l'Etat (31011€), la Région

(69 774 €) et le Département (35 897 €). Le chantier a été confié aux entreprises Eiffage et Sacco.



**La 3<sup>e</sup> tranche des travaux de protection contre les glissements de terrain** sur la voie communale du grand St Martin débutera mi-octobre et devrait durer 6 semaines. Le montant total de ces travaux réalisés par l'entreprise Sacco s'élève à 75 700 € ttc.

La mairie a reçu des subventions de la Région (22 153 €), l'Etat (22 153 €) et le Département (6329 €). Restent à sa charge 25 064 € ttc.

Enfin, en cours de consultation, la réfection du **chemin du Petit Saint Martin** fait également l'objet d'une consultation en cours actuellement. Cette opération sera réalisée au plus tôt, en fonction du résultat des appels d'offres.

Il s'agit de travaux de renforcement de la chaussée, de calibrage, reprofilage, de pose de bordure et caniveaux de la voie communale dite chemin du Petit Saint Martin depuis l'accès par la RD3.

**L'aménagement du chemin St Jean/ La Clède** est terminé. Les travaux ont permis de reprofiler et d'élargir le chemin.

# Associations

## «Des Musiques et des Mots»

**Samedi 12 et dimanche 13 octobre**  
**"Champtercier s'expose"**

Week-end «rencontre-exposition» des créateurs de Champtercier, organisée avec l'association Champterroir.

Samedi 12 octobre de 14h à 18h et dimanche 13 octobre, de 10h à 12h et de 14h à 18h. Samedi 12 octobre, à 18h, vernissage et, à 19h, à l'église, **concert du trio Far'Elina**. Chants occitans traditionnels et contemporains, entrée libre.

**Jeudi 17 octobre**

**«L'école communale d'autrefois»**

Lectures d'Archives sur le thème "*les maisons d'école*", proposée avec le Conseil Général 04, salle de la mairie, à 19h.

**Vendredi 22 novembre**

**Concert**

**Amatrad**, ensemble de clarinettes dirigé par Valérie Faroult, et en première partie Django Rousto. Concert proposé à l'occasion de la fête des musiciens (Sainte Cécile), à 20h30,

dans la salle polyvalente.

**Janvier 2014**

**Concert de blues**

Date à préciser.

**Avril 2014**

**Théâtre**

La troupe Plume en Ciel nous proposera sa nouvelle création.

**Samedi 14 juin 2014**

**Rencontres musicales de Champtercier**



**Renseignements: 04 92 32 41 01 ou 04 92 34 58 71**  
[desmusiquesetdesmots@gmail.com](mailto:desmusiquesetdesmots@gmail.com)

## Judo Club de Champtercier

Les cours ont repris cette année au Judo club comme d'habitude, dans la salle polyvalente. Mais cependant avec une nouveauté : les cours se déroulent le lundi et les horaires ont été modifiés de la manière suivante :

- de 17h à 18h, cours des 6-8 ans,
- de 18h à 19h, cours des 8-12 ans,
- de 19h à 20h30, cours des 13 ans et plus.

**Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Yacine au 06 52 35 29 96.**



## Rencontres et partages entre les générations

**D**ès le 11 septembre, les boulistes ont renoué avec leur passe-temps favori. Un apéritif offert par l'association suivi d'un pique-nique ont permis à tous de se retrouver et de passer un bon après-midi.

Les boulistes se retrouveront tous les mercredis et vendredis à 13h30. Le samedi 28 septembre a eu lieu un voyage à Marseille avec balade en petit train, repas et visite du château d'If.

**Prochain rendez-vous**, le 11 novembre avec la traditionnelle **soupe d'épeautre** de l'association. Inscrivez-vous avant le 2 novembre auprès de Simone Autric (04 92 31 14 07) ou Bernadette Martel (04 92 31 54 66).

Le samedi 14 décembre, le midi, sortie cabaret à Villeneuve (ex Oraison). Des informations plus précises seront bientôt affichées à la mairie pour réserver ce repas-spectacle qui avait déjà plu à bon nombre d'entre nous, l'an dernier.

**L'assemblée générale** de l'association aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> février 2014 et sera suivie le lendemain par

le loto. Et les **autres activités** contiennent : scrabble, le mercredi à 14h, et gym douce (contact N. Fine au 04 92 31 37 25) le jeudi à 18h à la salle polyvalente.

**Prochaines randos** : samedi 12 octobre, le pic de Couard - samedi 19 octobre, sentier Martel - samedi 9 novembre, le rocher de 9h. Pour vous inscrire, contactez Gérard Néel au 06 07 09 20 69



# Champtercier *Pratique*

Tél 04 92 31 10 37 - Fax 04 92 31 91 03 - mairie@champtercier.fr - www.champtercier.fr

## Coupons sport

Les coupons sport sont reconduits et sont attribués aux enfants de 5 à 18 ans, en fonction du quotient familial. La commune a mis en place l'attribution gratuite de ces coupons qui servent à payer une partie de l'inscription à un club sportif depuis 2012. La liste des clubs affiliés sur le site internet [www.ancv.com](http://www.ancv.com).

Les familles intéressées devront fournir un avis d'impositions 2012 pour calculer le quotient familial, une attestation de domicile, le livret de famille et l'attestation d'adhésion au club.

N'oubliez pas de faire votre demande auprès du secrétariat de la mairie qui est à votre disposition tous les matins et le lundi toute la journée jusqu'à 18h30.

## Relais d'assistantes maternelles

Ce service de la communauté de communes coordonné par Sylvie LUCIDOR, permet aux parents de Champtercier d'avoir recours à un réseau d'assistantes maternelles qui répondent à leurs besoins. Le relais permet aussi aux assistantes maternelles de notre commune de bénéficier d'un lieu d'échange et de rencontre et de profiter d'animations. Des réunions concernant leur métier leur sont proposées ainsi que des formations.

Pour plus de renseignements, contactez le Relais de la petite enfance, 16, rue des épinettes, 04000 Digne-les-Bains. Tél. 04 92 31 46 23

## Projet des Couestes

La municipalité a décidé de faire viabiliser les terrains communaux des Couestes en 2014 pour vendre des lots en libre construction. En maîtrisant le coût du foncier, elle favorise l'accès à la propriété. Geotp est chargé de l'étude. Pour plus de renseignements, prendre contact avec la mairie.

## ITEP

### Un lieu d'accueil pour les enfants en difficulté

L'Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique, ITEP, a pour mission « d'accueillir des enfants, adolescents ou jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages ».

L'ITEP 04 s'adresse à des jeunes de 5 à 20 ans selon les indications du décret du 6 janvier 2005, sur deux

unités : un établissement principal à Champtercier, pour les plus jeunes (5-13 ans) avec 16 places et une annexe à Digne-les-Bains, pour les adolescents et jeunes majeurs de 13 à 20 ans, avec 8 places. L'accueil se fait en internat de semaine ou semi internat.

L'établissement se veut de proximité afin de répondre aux besoins du département des Alpes de Haute-Provence, dans un souci de rester au plus proche du lieu d'origine (famille/école).

Le projet d'établissement intègre une prise en charge interdisciplinaire de l'usager autour de 3 volets principaux : thérapeutique, éducatif et pédagogique spécialisé en relation avec la famille.

A Champtercier, la scolarisation est assurée sur place par des enseignants de l'Education Nationale, dans une perspective de retour en milieu scolaire ordinaire au plus proche du domicile de l'enfant. Ce retour se réalise grâce à un travail pédagogique conjoint au sein de l'institut et à l'école ordinaire ainsi qu'à un accompagnement éducatif.



## Nouveaux rythmes scolaires Premiers retours positifs

Depuis la rentrée, les nouveaux rythmes scolaires sont en place. Les intervenants ont répondu présents et tous les enfants sont inscrits dans les activités appelées « TAP », à savoir « Temps d'Activités Périscolaires ».

Cette mise en place n'a pas été simple mais après quelques réajustements, tout se met en place. Les premiers retours, autant du côté intervenants que des enfants sont positifs. Ces derniers sont heureux de participer à ces activités. Un

premier bilan sera fait prochainement avec les intervenants, le groupe d'enseignants, les parents et les enfants. La mairie tient à remercier les enseignants, les intervenants et le personnel communal qui ont permis d'obtenir ce résultat.

